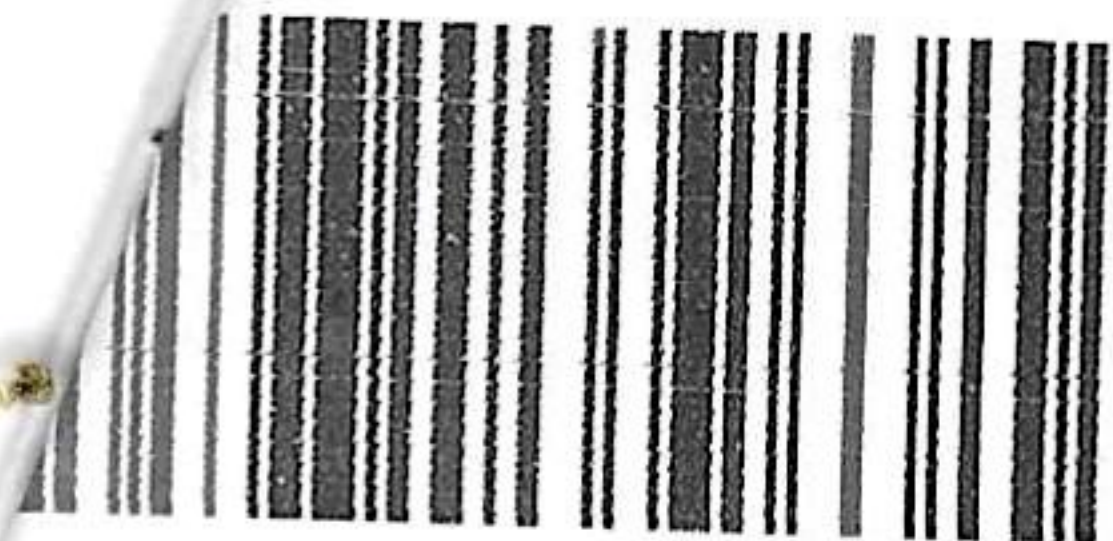




PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

509-1

D'IMPRIMÉ : ZD12729476

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE

04/03/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26008653

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S082Z119

(9) RAISON SOCIALE : CTA BRESSOLS

(3) COORDONNÉES : 1231 B chemin du pastenc

82710 BRESSOLS

Tel: 09 52 70 73 02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 031S1493

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1^{ère} mise en circulation

BT-618-XY (F)

13/09/2011

31/05/2011

Marque

Désignation commerciale

PEUGEOT

BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

Genre

VF3YCBMFB11978241

N1

CTTE

Type/CNIT

Énergie

YCBMFB BX

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

94467

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal
l'échappement

DÉFAILLANCES MINEURES

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante (AVD)

1.1.13.d.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Faisceau électrique du témoin d'usure déconnecté ou détérioré (AVD)

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (AVG,AVD)

2.1.1.e.1. ÉTAT DU BOÎTIER OU DE LA CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION : Manque d'étanchéité

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (AVG,AVD)

4.6.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse (AR)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVG,AVD,ARG,ARD)

5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (AVG,AVD,ARG,ARD)

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Déterioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse (AV)

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (ARG,AR,ARD)

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AV,D,AR)

6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVG)

6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration (D,AR)

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières,

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES